

Sillage de l'architecture

La réhabilitation du bâtiment appartenant au club d'aviron de Sevrier a été pilotée par l'architecte Vincent Rocques, dans le cadre d'un marché négocié avec la collectivité, porteuse du projet. Atteignant une surface de plancher de 552 mètres carrés, la modernisation d'un tel équipement sportif, mis en service au mois de juillet 2019, s'est

chiffrée à 936 000 €. Dans un premier temps, il s'agissait de purger les parties obsolètes de la structure, pour tendre ensuite vers une esthétique où prédominent les matériaux bois, inspirée de l'univers de l'aviron. Le CAUE a accompagné la commune dans la définition du programme et les orientations d'aménagement du site.

mots clés

équipement sportif
construction bois

SEVRIER

adresse

429 route des Mongets
74320 Sevrier



RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA BASE D'AVIRON À SEVRIER

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE SEVRIER

CONDUITE OPÉRATION
MS COLICCHIO

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - VINCENT ROCQUES
ARCHITECTE

ÉCONOMISTE - EAZC
BET STRUCTURE - VESSIÈRE
BET FLUIDES - ADF

SURFACE DE PLANCHER :
552 M²

COÛT DES TRAVAUX
780 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
936 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : février 2018
LIVRAISON : juillet 2019
MISE EN SERVICE : août 2019



Esquisses et skiff

Délaissant la route départementale, il faut bifurquer en direction du lac avant de sinuer sur la route des Mongets pour rejoindre un bâtiment discret, élégant, de plain-pied, qui semble former une porte s'ouvrant sur la berge. La création du club d'aviron à Sevrier remonte à 1964, sous l'impulsion du rameur Émile Mogli (champion de France 1938 en bateau à huit rameurs), qui souhaitait par cette initiative ouvrir davantage ce sport à la gent féminine. La police de caractère vintage "SEVRIER 1964" employée pour orner la façade du bâtiment est un écho à cette histoire et un clin d'œil à Émile Mogli, habitant de Sevrier. Le bâtiment du club est ainsi constitué de trois parties : la halle de remisage, où sont entreposés les avirons, les vestiaires et les sanitaires, et enfin la salle de musculation. La porte de la halle de remisage coulisse sur plusieurs mètres de long, afin de pouvoir faire entrer et sortir les bateaux, et s'inscrit harmonieusement sur une façade en bois, de couleur sombre (du mélèze torréfié), qui arbore des protections pour éviter l'usure du rail. Une autre partie du bâtiment, pleine et sans ouverture, renferme la salle de musculation et le local technique. "Il fallait s'inspirer de l'ambiance si particulière de ce lieu préservé, confie Vincent Rocques, un lieu au bord de l'eau et à l'écart de la ville, où les rameurs viennent s'entraîner tôt le matin, sur l'eau, et le reste de la journée en salle de musculation". Aussitôt, c'est l'esthétique et le dessin racé du toit qui interpellent le regard, soumettant aux lignes sobres et continues de l'ensemble une impression de glissement. "J'ai tout de suite imaginé ce bâtiment à la façon d'un skiff !, se réjouit Vincent Rocques. Les skiffs sont des avirons fuselés, rapides, étroits. La toiture permettait de recréer cette ambiance nautique, car le reste du bâtiment devait être avant tout fonctionnel".

"Une ombre dans le paysage"

Si le regard se dirige d'abord sur la toiture, dont la tôle noire munie de 10 mètres carrés de panneaux thermiques (pour chauffer l'eau chaude des sanitaires), ajoute à l'effet d'obscurcissement, il descend ensuite sur la façade élancée, dont l'intention rappelle instantanément ces cabanons qui clairsemment le littoral du sud-ouest. Cette architecture simple, et non pas simpliste, évoque un univers au fil de l'eau, avec des retrouvailles entre le bâti vernaculaire et des notes davantage contemporaines. Sur la façade flottent des jeux d'ombres et de lumière étonnants, de telle sorte qu'à l'aube des reflets jaunes, ambrés, coiffent les surfaces murales en béton, tandis qu'à la tombée du jour, ce sont les lueurs vespérales qui vacillent sur les parties les plus sombres, notamment en bois torréfié. Lorsqu'on interroge Vincent Rocques sur la philosophie originelle de son projet, il répond avoir voulu réaliser "un bâtiment qui s'efface, comme une ombre dans le paysage, avec le massif forestier en arrière-plan. Je voulais que les plaisanciers et les nageurs ne soient pas surpris par l'enveloppe du bâtiment. Un peu comme si la structure appartenait intégralement à la rive". Sur la façade, des redents et des joints creux en aluminium permettent de rompre avec la monotonie du tout bois, conférant par ailleurs une touche lumineuse et moderne. Au-delà de la volonté de réhabiliter et reconstruire un club d'aviron bien connu des riverains, le projet exigeait de s'inscrire d'emblée dans

les exigences de la loi littoral, où les accès doivent demeurer publics. Les services de l'État sont donc intervenus dès le stade liminaire de l'esquisse du projet, puis ont donné leur aval.

L'effort et le (ré)confort

Une des particularités de la base d'aviron tient au fait que si ce n'est pas un bâtiment à vocation résidentielle - et que, par conséquent, la réglementation en matière d'isolation et d'usage est moins stricte - il faut construire un ensemble confortable au regard du temps passé par les utilisateurs sur le site pour l'entraînement à l'année, l'entretien des bateaux et les animations relatives au club. "Comme tout lieu de vie fréquenté, il fallait concevoir une isolation pour l'hiver et l'automne. La salle de sport, avec des rameurs, demandait aussi de pouvoir être accueillante et donc chauffée, sans grande déperdition de chaleur". La salle de musculation est ainsi ajourée de hautes fenêtres rectangulaires qui offrent une luminosité agréable, contrastant avec les salles de gymnastique classiques, souvent éclairées de façon artificielle. Le plafond et ses menuiseries percés régulent l'acoustique pour mieux tempérer le bruit des machines, qui oblitère la qualité de l'entraînement (les machines-rameurs émettent un bruit de souffle redondant). Les miroirs, tout le long du mur intérieur, démultiplient l'espace par un effet d'optique et le parquet est en chêne massif. L'extension est intégralement conçue en épicea local.

Intérieur et extérieur

Une fois entré dans la remise à bateaux, la qualité de la charpente impressionne : des croix de Saint-André font office de contreventement entre les poteaux et les poutres, sans la présence de murs qui entraveraient la vue et le passage des rameurs. Ce type de hangar soulève un questionnement cocasse sur la limite entre espaces intérieurs et extérieurs ! Les platelages au plafond renforcent également la structure, large et spacieuse, ouverte, avec des lames de bois disposées à 45° entre les chevrons. Enfin, des étriers métalliques finissent de parfaire l'assemblage des pièces de bois. Quant au corps traditionnel du bâtiment, le parti pris architectural a permis de conserver la charpente originelle qui, bien que surannée, rappelle les origines du club d'aviron de Sevrier. La subtilité de l'ensemble, sa légèreté équivoque, dégagent un sentiment de quiétude et d'effacement du bâtiment au profit du lac et de la forêt.

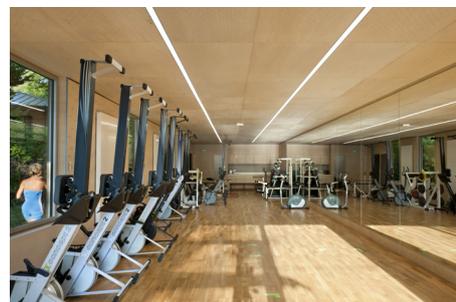
1 - La remise à bateaux.

2 - La salle de musculation, les vestiaires et les sanitaires sont logés dans le même volume.

3 - Vue de la base d'aviron depuis le ponton de mise à l'eau.

4 - La salle de musculation.

5 - Vue intérieure de la remise.



sportif

EQP20-spo015

74 Haute-Savoie
caue

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Rédaction: Grégoire Domenach - décembre 2020
Photographies: CAUE 74 / Béatrice Caffieri
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie